



Lancé par la Conférence Benjamin Delessert, association regroupant les Présidents et anciens Présidents des conseils d'orientation et de surveillance des Caisses d'Épargne françaises, et en partenariat avec la Banque de France le **prix de l'épargne Benjamin Delessert** récompensera un travail de recherche consacré à « L'épargne au service de l'homme et de l'économie » :

- 2 000 € récompensant un mémoire de recherche de niveau Master,
- 4 000 € primant un travail de thèse.

A ce titre, la Conférence Benjamin Delessert a déjà récompensé :

- Sandra Rigot- Cotellon - « Stratégies et gouvernances des fonds de pension »
- Manuel Plisson - « Assurabilité et développement de l'assurance dépendance »
- Ghizlane Kettani - « Capital risque, innovation et croissance »

#### LES CANDIDATS

Le concours s'adresse aux jeunes docteurs qui viennent de soutenir leur thèse en économie, en gestion et plus généralement en sciences sociales dont le sujet relève de la problématique indiquée ci-dessous. Il s'adresse aussi aux étudiants et élèves des Grandes Ecoles ayant soutenu un mémoire de fin d'étude ou de master sur l'un de ces thèmes.

#### LE JURY

Le jury est présidé par **François Bourguignon**, professeur de l'école d'économie de Paris.

Par ailleurs, ont également accepté d'être membres du jury :

- André Babeau, professeur émérite des universités
- Christian Pfister, directeur général adjoint de notre DG statistique.
- Frédérique Savignac, adjointe au chef de Service des Analyses Microéconomiques (et économiste-chercheur)
- Jean Levallois, premier vice-président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Normandie
- Philippe Sueur, vice-président de la Caisse d'Épargne Ile-de-France
- Yves Messarovitch, directeur de la communication - Groupe BPCE
- Alain Tourdjman, directeur des études économiques et de la prospective - Groupe BPCE

#### LES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- une présentation de 12 000 signes en langue française ;
- l'intégralité du mémoire ;
- la fiche d'inscription ;
- un curriculum vitae ;
- il serait vivement conseillé que le dossier puisse être accompagné d'un texte de présentation du mémoire par le directeur de recherche, d'une lettre d'introduction de celui-ci ou bien encore du rapport de soutenance de thèse.

**La date limite de remise des travaux est fixée au 31 mars 2014**

Pour tout complément d'information : <http://www.benjamin-delessert.fnce.fr/>

Contact : [benjamin-delessert@fnce.caisse-epargne.fr](mailto:benjamin-delessert@fnce.caisse-epargne.fr)